



DIEPAT/18-768-1065 du 05/02/2018

DETACHEMENT DANS LE CORPS DES INSPECTEURS DE L'ÉDUCATION NATIONALE AU TITRE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019

Références : loi du 13-7-1983 modifiée ; décret n°90-675 du 18-7-1990 modifié - Note de service ministérielle DGRH E2-2 n°2018-002 du 15-1-2018

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : Mmes QUARANTA et MARTINS - Tel : 04 42 91 74 37 / 72 35 - Mel. : ce.diepat@ac-aix-marseille.fr

I-Conditions d'accès et modalité de détachement

Le détachement dans le corps des IEN est ouvert aux fonctionnaires titulaires de l'État, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent, appartenant à un corps, un cadre d'emplois ou un emploi de catégorie A, justifiant de cinq ans années de services effectifs dans leurs corps, cadres d'emplois ou emplois et ayant atteint un indice brut au moins égal à 457.

Le détachement est prononcé pour une période de trois ans. Les fonctionnaires en position de détachement bénéficient du principe dit « de la double carrière ». Ce principe permet en particulier aux agents qui réintègrent leur corps après une période de détachement, ainsi qu'à ceux qui intègrent le corps dans lequel ils sont détachés, de conserver le bénéfice des mesures d'avancement d'échelon et de grade qui ont pu être prononcées à leur égard aussi bien dans leur corps de détachement que dans leur corps d'origine, si elles lui sont plus favorables.

Le détachement est révoqué avant le terme fixé par l'arrêté de détachement, soit à la demande de l'administration, soit à la demande du fonctionnaire qui peut également demander qu'il soit mis fin à son détachement avant le terme fixé par l'arrêté le prononçant. À l'issue de la période de trois ans de détachement, les agents peuvent demander à intégrer le corps.

II- Candidatures

Les candidats au détachement établiront leur dossier en **simple exemplaire** en renseignant la fiche de candidature (annexe 1), accompagnée d'une lettre de motivation, d'un curriculum vitae, d'un état des services validé par les services académiques et du dernier arrêté d'avancement d'échelon.

Les intéressés devront adresser leur demande :

- Pour les enseignants du 1^{er} degré et les personnels de direction

Leurs demandes seront transmises à l'IA-DASEN **avant le 23 février 2018** délai de rigueur. Les dossiers complets, revêtus de l'avis de l'IA-DASEN seront transmises à la DIEPAT (ce.diepat@ac-aix-marseille.fr) **avant le 15 mars 2018**.

- Pour les enseignants du 2nd degré et autres personnels

Leurs demandes seront transmises, sous couvert de leur supérieur hiérarchique, à la DIEPAT (ce.diepat@ac-aix-marseille.fr) **avant le 15 mars 2018**.

III- Formulation des vœux

Les candidats devront adresser une fiche de vœux (annexe 2) formulée à titre indicatif directement au bureau DGRH E2-2 (dominique.henriques@education.gouv.fr) **avant le 15 juin 2018**.

IV- Calendrier

Date de la CAPN	03/07/2018
Date d'affectation des candidats	01/09/2018

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Mialy VIALLET, Directrice des Relations et des Ressources Humaines

CANDIDATURE AU DETACHEMENT DANS LE CORPS DES INSPECTEURS DE L'EDUCATION NATIONALE 2018/2019	
<input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> M.	
NOM D'USAGE :	Prénom :
NOM DE NAISSANCE :	NUMEN :
Date de naissance :	
Corps d'origine : Grade : discipline : Affectation actuelle : Académie :	
Corps d'accueil : Discipline/spécialité d'inscription : Autres disciplines d'inscription : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non *Cocher la case correspondante Si oui, préciser la discipline :	

Appréciation détaillée et avis motivé du recteur ou du supérieur hiérarchique direct
<input type="checkbox"/> FAVORABLE
<input type="checkbox"/> RÉSERVÉ
<input type="checkbox"/> DÉFAVORABLE

Date
Signature de l'intéressé(e)

Signature du recteur
ou du supérieur hiérarchique direct

**FICHE DE VOEUX
DETACHEMENT DANS LE CORPS DES INSPECTEURS DE L'EDUCATION NATIONALE**

ANNEE SCOLAIRE 2018-2019

M. <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/>	Nom d'usage :	<u>DISCIPLINE</u> ou <u>SPÉCIALITÉ</u> :
	Nom de naissance:.....	
	Prénoms :.....	
Date de naissance :		Affectation actuelle :..... Académie :
Adresse personnelle : <i>Téléphone</i> :..... <i>courriel</i> :.....		
Vœux géographiques * : 1..... 2..... 3..... 4..... 5..... 6..... * rappel : vœux formulés à titre indicatif		
Date :		signature :

Fiche à retourner au plus tard le 15 juin 2018 au : **MEN DGRH - Bureau DGRH E2-2**

72 rue Regnault – 75243 Paris cedex 13 - adresse mél : dominique.henriques@education.gouv.fr